

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 228 | MARS 2017

dossier

Les clés du logement locatif social à Gonesse



7 Ligne 17 du métro
déclarée d'utilité
publique

9 Réunion publique
sur les transports
le 14 mars à 19h

16 La Quizaine des
droits des femmes



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / acteurs locaux

Deux jeunes gonessiens qui osent

07 / transports

La ligne 17 du métro déclarée d'utilité publique

08 / transports

Transports à Gonesse : état des lieux

11 / dossier

Les clés du logement à Gonesse

15 / Quand j'aime ma ville...

...Je participe à l'Opération quartier propose

16 / actualités

La Quinzaine des droits des femmes

18 / cadre de vie

La Ville entame des travaux d'office rue de Paris

19 / en bref

20 / infos pratiques

21 / menus des cantines

22 / tribunes



VOTRE SUPPLÉMENT DU MOIS

EMPLOI

Rencontres pour l'emploi et la formation



Le 23 février s'est déroulée à Gonesse la 9e édition des Rencontres pour l'emploi et la formation, organisée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. L'occasion pour les visiteurs de rencontrer des entreprises qui recrutent sur le territoire ou de trouver une formation qualifiante.

CULTURE

Lancement du projet Histoires d'art à Gonesse



Le projet Histoires d'art à Gonesse a été officiellement lancé le 20 février au Grand Palais. N'hésitez pas à vous inscrire aux activités proposées : initiation à l'histoire de l'art, ateliers créatifs avec des artistes, sorties au musée.
Contact : histoiresdart.gonesse@rmngp.fr

COMMERCE

Remise des prix du concours illuminations et décorations de Noël



Les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour les particuliers et les commerçants de décorer respectivement leur façade ou leur vitrine. Afin d'encourager cet embellissement saisonnier, la ville a organisé un concours "illuminations et décorations de Noël". La soirée de remise des prix s'est déroulée le 30 janvier dernier dans la salle du Conseil municipal.

SPORT

Remise du label "Ville active & sportive"



C'est à l'occasion du Forum SPORTCOLL, le 7 février dernier que 175 villes ont été labellisées « Ville active et sportive » pour les années 2017-2018, en présence de Monsieur Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux sports (ici au centre de la photo). Pour l'évènement, Patrice Richard, adjoint au maire délégué aux sports avait fait le déplacement afin de recevoir les deux lauriers attribués à la Ville de Gonesse pour son engagement en faveur du sport.

JEUNESSE

Réunion du Conseil participatif de la jeunesse



La ville propose régulièrement aux jeunes gonessiens de se rassembler au sein du Conseil participatif de la jeunesse. Cette structure ne nécessite aucune inscription et permet aux jeunes de 12 à 25 ans d'échanger avec les élus de la ville, de partager leurs idées, de proposer des actions et de découvrir les projets qui leur sont destinés. La dernière réunion s'est tenue le 2 février dernier dans la salle du Conseil municipal.



TRIANGLE DE GONESSE

Europacity : rencontre-débat le 7 mars à 19h, salle J. Brel

Après l'enquête publique, s'ouvre désormais une nouvelle phase de concertation sur le projet Europacity qui sera présentée le 7 mars à 19h à la salle Jacques Brel. Venez assister à la soirée de lancement de cette démarche au cours de laquelle la projection d'une enquête audiovisuelle réalisée sur le territoire donnera lieu à un débat. Toutes les thématiques du projet pourront être abordées.

JEUNESSE

Fabrique numérique : les inscriptions sont ouvertes

La Fabrique Numérique de Gonesse ouvre les inscriptions pour sa nouvelle promotion 2017. Des réunions d'informations seront organisées dans les différents quartiers de la ville afin de présenter le dispositif et le programme proposé.

Pour rappel, la Fabrique Numérique de Gonesse est un dispositif de remobilisation des jeunes de 16 à 25 ans par le numérique. Grâce à une formation de cinq mois et demi axée sur les nouvelles technologies, les encadrants remobilisent les jeunes et leur redonnent confiance en eux. Cette structure est dotée d'équipements à la pointe de la modernité permettant ainsi aux jeunes de vivre une expérience unique.

Inscriptions : Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez laisser votre mail sur la page : www.gonesse.lesconnecteurs.fr/contact



CITOYENNETÉ

Théâtre-forum le 10 mars à 19h, salle Jacques Brel

Le réseau *Arc-en-Ciel Théâtre* mène depuis plusieurs mois des ateliers avec des jeunes du Conseil participatif de la jeunesse, des usagers de la Maison Intergénérationnelle et des membres du Conseil des Sages sur le thème de l'engagement citoyen. La restitution de ce projet prendra la forme d'un théâtre Forum intitulé "Jeunes et seniors font politique" qui se déroulera le 10 mars à 19h à la salle Jacques Brel.

Entrée libre
Venez nombreux

FAMILLE**Forum Vacances et Loisirs Familles, le 15 mars**

Le « Forum Vacances Loisirs et Familles » se déroulera cette année le mercredi 15 mars 2017 de 14h à 19h30 au centre socioculturel Louis Aragon.

Cet événement permet aux familles d'être informées sur les opportunités pour bénéficier d'aides financières pour leurs vacances et de préparer leur séjour dans les meilleures conditions possibles.



Contact : Direction de l'Enfance, la Petite Enfance et l'Education Scolaire
Centre socioculturel M. Sangnier
01 34 45 10 76 / 01 39 85 19 35

**CITOYENNETÉ****Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie**

Le dimanche 19 mars prochain sera la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

55 ans après la fin de la guerre d'Algérie, la ville vous invite à participer à un rassemblement et une cérémonie devant le monument aux morts du cimetière communal à 11h.

Un car sera mis à disposition le long de la mairie, 66 rue de Paris avec un départ à 10h45.

VIE LOCALE**Projections-débat du film « Patients » sur la santé mentale**

Dans le cadre de l'édition 2017 des semaines d'information sur la santé mentale, le vendredi 24 mars à 20h le cinéma Jacques Prévert propose la projection du film "Patients" de Grand Corps Malade et Mehdi Idir suivie d'un débat avec le Docteur Delaporte, psychiatre et d'un buffet afin de poursuivre les échanges. Le film sera projeté du 22 au 28 mars, précédé de courts métrages sur le même thème. Cette action est réalisée en partenariat avec l'Atelier Santé Ville, le Pôle psychiatrie Adulte du Centre hospitalier de Gonesse et l'association UNAFAM.



Jeunesse : quand passion rime avec ambition

Une équipe de jeunes basketteurs, un créateur d'une ligne de vêtements... portraits de jeunes gonessiens talentueux.

Les jeunes de l'UNSS (Union nationale des sports scolaires) du lycée René Cassin ont remporté la finale du championnat inter-académique de basket qui s'est déroulée le 22 février à Paris. En gagnant le match 39 à 35 contre l'UNSS basket des Lilas, les jeunes sportifs du lycée Cassin ont montré un savant mélange de combativité et de beau jeu.

Après avoir remporté le championnat départemental, académique et inter-académique (Paris, Créteil, Versailles), désormais ce sont de nouveaux horizons qui s'ouvrent à cette belle équipe, qui regroupe des élèves de Première et de Terminale, puisqu'elle participera les 15 et 16 mars au championnat de France organisé dans la région de Bordeaux. *“Je salue leur parcours et les efforts de cette jeune équipe, mais il leur manque encore une étape*



Les membres de l'équipe de basket de l'UNSS René Cassin : BENYAGOUB Mohamed (1ère S3), CAMARA Makan (Tle ES2), CHARLES Marvin (Tle S2), LASSERRE Warren (Tle STMG M), MERANNE Dimmy (Tle STMG GF), OKEMBA Exaused (Tle S1), PALENE Johan (Tle STMG M), RAMI Mohamed (Tle ES1), VILKITZKI Anthony (Tle S2), VOUZIA Alan (Tle ES2).

A noter également : l'équipe féminine de basket de l'UNSS R. Cassin est championne du Val d'Oise de Basket et a terminé 3^e du championnat Académique.

pour remporter le grand Chelem” encourage Olivier Razafindranaivo, leur entraîneur et professeur d'EPS au lycée. Souhaitant appuyer cette belle réussite sportive, la Ville a

accordé un soutien financier au lycée René Cassin afin de participer aux frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe durant les deux jours de compétition.

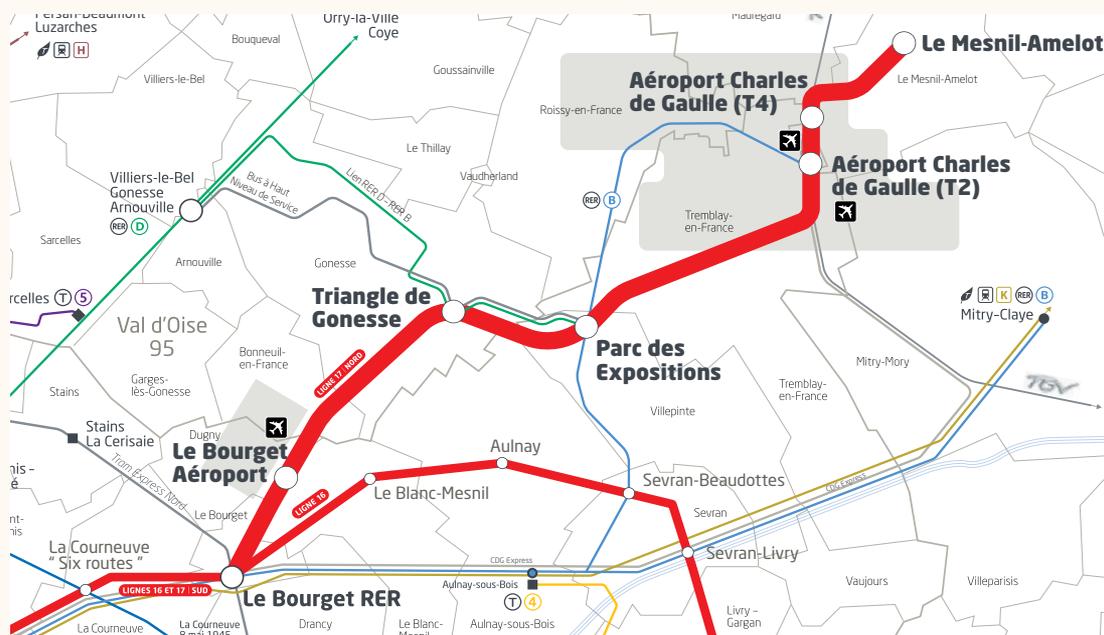


Bandidougou Camara a une vraie passion pour la mode et surtout une conviction : il faut se démarquer de la concurrence. Le jeune Gonessien l'affirme, le succès passe par le travail et le dévouement mais aussi par l'ambition. Son message : pour atteindre ses objectifs, il faut oser et se donner les moyens nécessaires. Pour le moment il vend ses créations via son site Internet et dans un magasin à Montpellier. Pour se faire connaître, il multiplie les partenariats avec des joueurs de football « *comme Moussa Sissoko ou Jeremy Menez et des chanteurs comme Keblack, Sfera Ebbasta, Cheu-B ou Leto* » énumère-t-il. La marque Success Identity se veut porteuse d'un message positif,

notamment sur la ville : « *je vois beaucoup de gens qui entreprennent des choses, j'ai moi aussi envie de contribuer à donner une autre image de ma ville. J'aimerais que d'autres acteurs de la ville comme par exemple “Ghost Killer Track” qui produit des instrumentales de musiques qui font des millions de vues sur YouTube prennent la parole, afin de transmettre à leur tour un message positif, tourné vers le succès.* »

Né à Gonesse et toujours gonessien, il n'envisage pas de quitter la ville, même si le succès arrivait plus fort et plus vite que prévu. Pour en savoir plus sur la marque Success Identity, n'hésitez pas à la suivre sur les réseaux sociaux.

Déclaration de Jean-Pierre Blazy suite à la publication du décret de déclaration d'utilité publique de la ligne 17 du métro



« Je me félicite vivement de la publication attendue du décret déclarant d'utilité publique la construction de la ligne 17 du métro du Grand Paris Express, et ce pour deux raisons majeures. Tout d'abord, la réalisation de cette infrastructure permettra d'intégrer notre territoire dans celui du Grand Paris du XXI^e siècle et d'améliorer les transports collectifs à l'échelle de toute l'Ile-de-France. De plus, cette déclaration d'utilité publique crée la condition juridique autorisant l'urbanisation du Triangle de Gonesse et donc la réalisation des projets de développement économique et humain que nous engageons, y compris Europacity.

Je me félicite d'autant plus de la publication de ce décret que nous attendons toujours (avec de plus en plus l'idée que le projet ne se fera pas) la réalisation du barreau RER reliant les lignes B et D – projet complémentaire à la ligne 17. Une fois de plus, je demande que l'Etat et la Région Ile-de-France clarifient leur position sur ce projet attendu depuis la fin du siècle dernier et inscrit au contrat de plan Etat-Région en cours. Plus rien désormais ne s'oppose à la poursuite de l'avancée des projets soutenus par l'ensemble des collectivités territoriales concernées par l'aménagement du Triangle de Gonesse. »

Jean-Pierre Blazy
Député-Maire

Les nouveaux horaires de la Maison du Projet



La Maison du projet, située place du Général De Gaulle, vous présente le projet d'aménagement du Triangle, avec notamment la ligne 17 du métro du Grand Paris et le projet Europacity.

Les horaires d'ouverture changent et deviennent :

Lundi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
le mardi de 13h30 à 17h ;
le mercredi de 11h30 à 14h30

Des visites commentées de l'exposition sont possibles : renseignements au 01 34 45 11 61

Transports à Gonesse : état des lieux

Après la mise en place du nouveau maillage de bus, la réunion publique du 14 mars sera l'occasion pour chacun de dresser un premier bilan mais aussi de dessiner des pistes d'amélioration.

La fréquentation du bus de la ligne 20

Des habitants ont pu être surpris de voir certains bus de la ligne 20 peu remplis. Cependant, le BHNS répond aux attentes en termes de fréquentation. En effet, sur le mois de janvier, on recense 3000 montées de passagers par jour sur la ligne. Lors de la mise en service, la fréquentation n'était en revanche que de 500 montées par jour. C'est le propre de toutes les créations de ligne de bus et plus généralement de tous les changements, il faut un temps d'adaptation. La montée en puissance de la ligne 20 correspond aux prévisions.

Un réseau mieux réparti

La nouvelle organisation du réseau de bus a eu pour conséquence de voir passer moins de bus rue de Paris. Cette décision n'a pas été prise à la légère. Une vaste concertation et une étude approfondie des conséquences ont été menées sur l'année 2015 et une réunion publique présentant le nouveau réseau de bus a eu lieu en 2016 avant la mise en place des nouveaux parcours. Il était nécessaire de réduire le nombre de passages de bus rue de Paris, qui s'élevait à près de 600 par jour. Cela provoquait des nuisances de moins en moins supportables pour les riverains. En effet, les habitants de la rue de l'Hôtel-Dieu ou de la rue du Général Leclerc subissaient de fortes vibrations de leur logement au moment du passage des bus. Cependant, la Ville a tenu à conserver le parcours de la ligne 23, véritable colonne vertébrale du transport de bus à Gonesse. La ligne 11 continue à descendre en centre-ville par la rue Emmanuel Rain jusqu'au carrefour de la rue de Paris.

De nouveaux pôles de bus

Lors de cette modification des parcours, la Ville a souhaité la création de nouveaux pôles de bus pour favoriser les connexions entre les lignes. Deux de ces pôles se situent à proximité du centre-ville : le pôle du carrefour de la Fontaine Cypierre et celui du carrefour Jean Jaurès (près de la Poste). La création du pôle de l'hôpital était extrêmement importante elle aussi et très demandée.

De nouvelles habitudes à prendre pour les automobilistes

La mauvaise compréhension des règles de circulation suite à la création d'une voie de bus spéciale pour la ligne 20 a parfois conduit à des accidents de circulation. L'opérateur de bus Transdev a mis en place un observatoire de l'accidentologie. Entre septembre et fin janvier, on compte 8 accidents entre des voitures et des bus, en raison du non respect par les automobilistes des feux tricolores. Heureusement, ces accrochages n'ont fait aucun blessé. Les contrôles de la police municipale vont être accentués sur ces zones pour faire respecter les règles de sécurité routière.

Les futurs aménagements pour le transport à Gonesse

La réunion publique du 14 mars sera l'occasion de revenir sur ces éléments mais aussi d'envisager des adaptations et des modifications. Des aménagements pour la création d'abribus peuvent être envisagés. Des réflexions sur les transports « doux » (notamment le vélo) ainsi que sur le développement du transport à la demande doivent être engagées.





RÉUNION **PUBLIQUE**
LES TRANSPORTS
À GONESSE

Mardi 14 mars à 19h
Salle Jacques Brel



INFOS : 01 34 45 11 06

WWW.VILLE-GONESSE.FR

DOSSIER

Les clés du logement locatif social à Gonesse





La ville de Gonesse travaille depuis des années avec les bailleurs présents sur le territoire afin d'utiliser le plus efficacement possible les logements sociaux disponibles pour répondre aux demandes des habitants.

Les pages qui suivent vous présentent la situation du logement à Gonesse ainsi que les démarches à accomplir pour déposer une demande de logement.



La Résidence sociale Simone Veil accueille depuis juin 2016 des jeunes actifs, des personnes en mobilité professionnelle ou en difficulté sociale, des étudiants, des apprentis... pour un total de 160 personnes.

QUELLE EST LA SITUATION DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL À GONESSE ?

Avec plus de 630 000 demandeurs au 1^{er} janvier 2016 la situation du logement social en Ile de France est particulièrement tendue. Gonesse et ses 4143 logements respecte largement la loi SRU qui oblige les Villes à disposer d'au moins 20% de logements sociaux : le taux atteint 45% sur la commune. Cependant de nombreuses demandes ne peuvent aboutir et les temps d'attente peuvent être très longs. En juin 2016, 1558 demandes de logements sociaux étaient en attente à Gonesse. Les exigences

en terme de quartier, d'étage ou de taille de l'appartement peuvent alourdir encore le temps d'attente avant de se voir proposer un logement. Il faut savoir que la commune a peu de marges de manœuvre pour répondre aux attentes légitimes des habitants. Néanmoins la Ville a une politique volontariste en favorisant de nouvelles opérations de construction et de réhabilitation et menant des actions au quotidien afin d'attribuer le plus de logements possible.

LES CRÉATIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX EN COURS OU À VENIR

Résidence sociale Simone Veil :
160 logements - Livraison en 2016

La maison du Cil - rue Chauvart
32 logements - Livraison en 2017

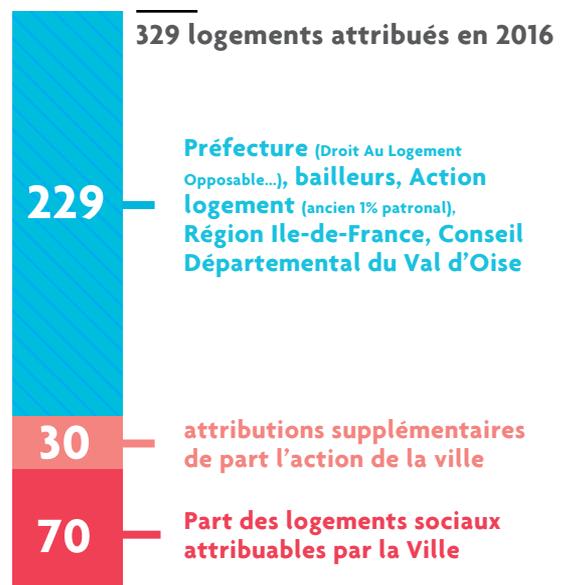
Pavillons St-Blin :
57 pavillons - Livraison en 2018

Résidence de Institut de formation en soins infirmiers : 60 logements étudiants + 25 logements locatifs - Livraison en 2019

Résidence sociale (restauration) - rue Chauvart :
110 logements - Livraison en 2019

Opération Toit et joie
40 logements en accession sociale à la propriété

LA RÉPARTITION DES LOGEMENTS ATTRIBUÉS EN 2016



COMMENT FAIRE SA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

La première chose à faire est de remplir le dossier de demande de logement social sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr, au service Logement ou dans tout autre guichet enregistreur en Ile de France.

Une fois cette étape accomplie, vous obtenez un numéro et faites donc partie du fichier pour toute l'Ile de France. La demande sera à renouveler tous les ans impérativement sous peine d'être radiée par le service de la Région, ce qui implique la perte de l'ancienneté.

L'attribution du numéro unique régional vous permet de pouvoir prétendre à un logement social dans toutes les villes de l'Ile de France. Le demandeur doit se faire connaître auprès des villes de son choix afin de promouvoir son dossier.

Pour Gonesse, le service Logement vous accueille sans rendez-vous si vous êtes gonesseien ou travaillez à Gonesse, les mardis et mercredis de 13h30 à 17h30 et les jeudis et vendredis de 9h à 12h. Si vous n'avez pas d'attache à Gonesse, il vous faudra en revanche prendre rendez-vous avec le service Logement. En parallèle, n'hésitez pas à demander à votre employeur si celui-ci cotise au dispositif Action logement (qui a remplacé le 1% logement). Si c'est le cas, cela augmentera vos chances de propositions.

COMMENT SONT CHOISIS LES LOCATAIRES ?

Une commission communale composée d'élus municipaux, du service Logement et du Cabinet du Député-Maire se réunit régulièrement afin d'étudier et de sélectionner les dossiers qui pourront être proposés aux bailleurs. La Ville a compétence pour proposer des candidats sur 20 % uniquement du parc social (contingent communal, en échange de la garantie d'emprunt accordée aux bailleurs par la Ville).

La Ville ne peut pas décider de l'attribution d'un logement, elle peut seulement argumenter et donner son avis sur les différents dossiers. La commission d'attribution du bailleur est souveraine dans ses décisions. Pour chaque logement, elle étudie trois dossiers que la Ville doit obligatoirement présenter. La commission d'attribution étudie la capacité des ménages à régler le loyer. Ils sont certes à l'écoute des arguments d'urgence, mais pour obtenir un logement social, il faut tout de même avoir des revenus suffisants et démontrer que l'on est solvable et ainsi capable de payer le loyer modéré.

 **Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de la Ville dans la rubrique : Vie pratique/ logement social.**

Les différents types de logements sociaux

Il existe plusieurs types de logements sociaux destinés à des publics différents. Ils se différencient par des plafonds de revenus et des loyers différents. Il en existe 3 types principaux :

PLAI :

Prêt Locatif Aidé d'Intégration (11 % du parc social Gonesseien) : réservé aux ménages justifiant d'un plafond de ressources modeste

PLS :

Prêt Locatif Sociaux (13 % du parc social Gonesseien) : réservé aux ménages justifiant d'un plafond de ressources plus élevé

PLUS :

Prêt Locatif à Usage Social (76 % du parc social Gonesseien) : réservé aux ménages justifiant d'un plafond de ressources modéré



 **Pour connaître les plafonds : service-public.fr onglet Logement**



Christian Cauro, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et au logement

Comment choisissez-vous les dossiers qui vont être présentés aux bailleurs ?

Tout d'abord, il faut rappeler que la Ville n'a qu'un contingent de 20% des logements sociaux sur la commune. Grâce au très bon partenariat entre le service logement et les bailleurs nous parvenons à avoir un peu plus de logements pour des dossiers que nous défendons. En 2016, nous avons pu loger 70 ménages sur notre contingent, plus 30 sur le contingent des bailleurs qu'ils ont mis à notre disposition. La loi nous oblige à présenter trois dossiers aux bailleurs pour chaque logement. Pour les sélectionner, nous tenons compte de la date depuis laquelle la demande a été faite. L'ancienneté est donc un critère très important. Nous vérifions également la solidité financière du dossier. En effet, les bailleurs recherchent des locataires fiables, souvent en CDI avec des revenus stables. Or, si les bailleurs refusent les trois dossiers que nous présentons, nous perdons notre privilège sur ce logement pour un tour. Nous sommes donc vigilants à leur proposer des dossiers qu'ils peuvent accepter. Nous privilégions aussi les Gonessiens et ceux qui ont une attache avec la ville (ceux qui travaillent à Gonesse ou ont passé leur enfance à Gonesse par exemple). En revanche, nous refusons de proposer des personnes hébergées (notamment par des amis) sur Gonesse. Nous ne voulons pas créer des filières par lesquelles certains passeraient pour avoir droit à un logement social à Gonesse.

Vous dites que l'ancienneté de la demande est un critère important. Pourtant certains Gonessiens ont parfois le sentiment que d'autres demandes passent avant la leur.

Ils peuvent en effet avoir cette impression mais le temps d'attente pour avoir un logement dépend beaucoup du type de logement demandé.

En effet, nous avons beaucoup plus de « petits logements » qui se libèrent.

Les familles s'agrandissent donc les personnes qui occupent des T1 ou T2 changent plus fréquemment de logements. En revanche, nous avons très peu de grands appartements qui se libèrent. En 2016, seulement deux

T6 et six T5 se sont libérés. Ensuite, les éventuelles exigences (sur l'étage, le quartier, etc.) peuvent expliquer des temps d'attentes plus longs. En 2016, nous avons relogé 100 ménages alors que nous avons plus de 1500 demandes en attente.

Des constructions de nouveaux logements sociaux sont-elles prévues ?

Actuellement, deux opérations sont en cours et seront livrées en 2018. L'une à St Blin avec la construction de 34 pavillons locatifs et 23 appartements, l'autre dans le centre-ville autour du pigeonnier de Garlande, avec la construction de 32 logements dont 12 adaptés pour les personnes âgées. J'ajoute qu'une nouvelle résidence sociale de 160 studios, destinée aux jeunes ou aux personnes en rupture familiale ou professionnelle vient d'être livrée dans le quartier de la Fauconnière. Actuellement, la ville compte 45% de logements sociaux. Augmenter encore cette part nuirait à la mixité sociale. Notre politique du logement pour les prochaines années vise à favoriser les opérations d'accession à la propriété. Et nous allons innover en 2018 en réalisant pour la première fois à Gonesse des logements en accession sociale à la propriété avec le bailleur Toit et Joie. Cela permet à des familles aux revenus modestes de devenir propriétaires après une phase préalable qui permet de tester sa capacité à l'être et dans le cas où un accident de la vie leur arriverait (comme la perte d'un emploi, un divorce, etc.) le bailleur s'engage à racheter le logement et à reloger les personnes au sein de son parc de logements sociaux.

Quelle relation a la Ville avec les bailleurs sociaux ?

Nous avons avec eux un partenariat constructif. Le Député-Maire reçoit dans la mesure du possible chacun des douze bailleurs au moins une fois par an pour faire le point sur les différentes problématiques constatées. Il les sollicite et les motive pour rénover leur patrimoine si nécessaire. Tous les problèmes de sécurité sont également abordés et des réunions en présence des forces de police sont organisées.

Quand j'aime ma ville... ... je participe à l'Opération quartier propre

J'aime ma Ville est une grande campagne pour la civilité. Ce mois-ci, la Ville lance l'Opération quartier propre.



Maintenir la ville propre est un objectif permanent que les services municipaux s'attachent à atteindre quotidiennement. Mais il est nécessaire de prendre conscience que la propreté est aussi l'affaire de tous.

Pour engager une dynamique citoyenne, la Ville va mobiliser ses équipes pour une grande **Opération quartier propre aux Tulipes le mercredi 22 mars entre 8h et 16h**. Nous invitons tous les habitants du quartier à venir rejoindre les agents pour venir nettoyer le secteur dans la bonne humeur et l'esprit de solidarité. Au programme de la journée, désherbage des trottoirs, évacuation des éventuels dépôts sauvages qui nous le rappelons ne devraient pas exister, balayage et ramassage des petits déchets. Cette journée est à la fois une action de sensibilisation à l'importance du civisme pour améliorer le cadre de vie, et une action qui permettra de donner un vrai coup de propre au quartier. Une Opération quartier propre sera organisée dans chaque quartier de la ville d'ici l'été. Après le quartier des Tulipes, **une seconde Opération quartier propre sera menée au**

quartier Saint-Blin le mercredi 5 avril de 8h à 16h en collaboration avec le centre socioculturel Louis Aragon, qui a initié cette opération il y a trois ans en mobilisant bailleur et familles pour des interventions de nettoyage. La ville a décidé de généraliser cette démarche et de la renforcer en mobilisant de nombreux agents de la ville de différents métiers et en proposant des ateliers sur le parvis du centre socioculturel Louis Aragon : une collecte d'objets, un atelier de réparation de petit électroménager, un atelier de fabrication de produits ménagers naturels...

Venez nombreux à ces deux opérations. Votre quartier a besoin de vous.



La ville encadre l'installation de poulaillers

Afin de limiter les nuisances de voisinage liées au bruit, la ville a souhaité définir clairement les règles de détention des animaux sur la commune. En effet, certaines habitations contiennent un nombre important de volatiles (poules, coqs, canards...) et il était nécessaire d'encadrer l'installation des poulaillers, pigeonniers et volières. Désormais la ville autorise chaque foyer à posséder un maximum de quatre poules. En revanche, la détention de coqs dans les zones urbanisées est interdite. Les animaux doivent disposer d'un abri clos et couvert afin d'y être installés la nuit et de pas gêner le voisinage. Si vous êtes, détenteur d'oiseaux et/ou de volatiles, vous devez également en faire la déclaration au service Communal d'hygiène et de Salubrité de la mairie.

Retrouver la réglementation complète sur : le site internet de la ville – rubrique Ma ville -> Arrêtés et décisions du Maire (arrêté n°64/2017)

LA QUINZAINE DES DROITS DES FEMMES LUTTER CONTRE LE SEXISME

Comme l'an passé, la Ville de Gonesse a décidé de consacrer deux semaines aux droits des femmes, à l'occasion de la journée internationale du 8 mars. Tout au long de cette quinzaine, la Ville organise de nombreux ateliers et événements autour de cette thématique. L'inauguration de l'exposition *Filles-Garçons : égalité des chances* à Coulanges marquera l'ouverture de cette quinzaine qui se conclura avec le tournoi international de tennis féminin. Découvrez l'ensemble du programme :

EXPOSITIONS

FILLES-GARÇONS : ÉGALITÉ DES CHANCES ?

du 25 février au 10 mars

Centre de ressources en histoire de l'éducation
Pôle culturel de coulanges

« JE CRÉE, DONC JE SUIS » VERSION II

du 27 février au 17 mars

Par les habitantes du quartier
des Marronniers
Centre socioculturel I.Bétancourt

« PORTRAITS DE FEMMES » VERSION II

du 27 février au 17 mars

Par les habitants du quartier de la Fauconnière
Centre socioculturel M. Sangnier

PATRIMOINE ET ETHNOLOGIE.

Totems du 27 février au 8 mars

du Conseil départemental du Val d'Oise

Expositions-dossier
en dix panneaux sur la thématique
de l'égalité des chances à l'école
Centre socioculturel L. Aragon

PROJECTION/ DÉBAT/ ÉCHANGES

CINÉMA

- **Pendant la quinzaine** : diffusion en avant-première des films projetés au cinéma Jacques Prévert, le micro-trottoir réalisé par les jeunes de la Web-TV.
- **Mercredi 8 mars à 14h** : Avant-première du film « La jeune fille et son aigle » pour jeune public
- **Le samedi 11 mars à 14h** - Projection du film « Peau d'âne » suivi d'un atelier jeune public à 15h30
- **Le samedi 11 mars à 14h** - Atelier gratuit adulte animé par la cinéaste et artiste Rima Samman, sur le thème de « La représentation de la femme et de son corps dans le cinéma oriental et occidental »
- **Semaine du 15 mars** - Projections des films « The fits » et « Noces »
- **Le samedi 18 mars à 15h** - Atelier « ciné-club » autour des réalisatrices : Les femmes de l'ombre en partenariat avec les médiathèques de Gonesse.

EXPOSITION COMMENTÉE : « TOTEMS »

Suivie d'un débat animé par une juriste du CIDFF95
Jeu 2 mars à 9h30 - Centre socioculturel Louis Aragon.

ACTUALITÉS À VENIR

- Théâtre Monsieur et Madame Barbe Bleue
17 mars à 20h30 Salle J.Brel
- Rencontre avec Léonora Miano
18 mars à 15h Auditorium de Coulanges

ÉVÉNEMENT

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES - 8 MARS

• DÉBAT

A l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes est organisé à 14h30 à la Maison intergénérationnelle un débat sous la thématique « où aimeriez-vous voir une femme ? ». Ce débat sera suivi d'une dégustation des réalisations de l'atelier culinaire.

• THÉÂTRE

A 19h, représentation d'une pièce de théâtre du collectif de familles du centre socioculturel Marc Sangnier, suivie d'une discussion et d'échanges sur la lutte contre le sexisme.

EN AMONT :

- Des ateliers créatifs et culinaires seront proposés à la maison Intergénérationnelle et au centre socioculturel Marc Sangnier au cours de la quinzaine afin de distribuer des brochures et des pâtisseries lors du théâtre-forum du soir.
- Témoignages : des boîtes en forme de « machine à laver » seront installées dans les trois centres socioculturels afin de recueillir vos témoignages anonymes sur le sexisme vécu au quotidien. Ces messages seront lus lors du théâtre forum le 8 au soir et permettront de nourrir les échanges.

MARCHE POUR LUTTER CONTRE LE SEXISME

dans les rues de Gonesse.

Départ le jeudi 9 mars à 9h30

Centre socioculturel M.Sangnier.

CLÔTURE

Tournoi international de Tennis féminin de Gonesse du 11 au 19 mars au Tennis Club de Gonesse.

L'ouverture du tournoi sera l'occasion de cloturer la quinzaine des droits des femmes.



La Ville entame des travaux d'office rue de Paris

Pour assurer la sécurité des passants de la rue de Paris et en l'absence de réaction du propriétaire, la Ville va mener les travaux d'office et fera payer la facture par le propriétaire.

Lorsqu'un immeuble menace de s'effondrer, il est du devoir du Maire d'intervenir pour la sécurité des habitants. Après avoir mis le propriétaire en demeure de résoudre le problème et si ce dernier n'entame pas les travaux nécessaires, la Ville doit prendre les choses en main et mener à bien des «travaux d'office». Ceux-ci doivent permettre d'empêcher les risques d'effondrement du bâtiment. Une fois les travaux terminés, la Ville envoie la facture au propriétaire indélicat. C'est ce qui va se passer au 21 rue de Paris, après les relances faites au propriétaire et restées

sans réponses.

Pourtant, la Ville aide les propriétaires qui font la démarche de rénover leurs façades. En effet, dans le centre-ancien, il est possible de bénéficier d'un soutien juridique, technique et financier pour les ravalements de façade.

Une Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat a ainsi été lancée en 2015 et se poursuit jusqu'en 2018. Découvrez le règlement de l'OCAH sur le site Internet de la Ville dans la rubrique cadre de vie/les aides pour vos travaux.



Les prochains travaux dans la ville



Au cours du deuxième trimestre 2017, des travaux vont débuter **rue Nungesser et Coli (D370)** entre le carrefour Jean Jaurès/rond-point de la Laïcité. Un chantier débutera alors pour une durée prévue de 8 mois afin de réaliser une réfection complète de la voie. L'assainissement sera également refait à neuf, ainsi que l'éclairage public.

Une voie spéciale réservée aux bus, trois arrêts de bus, une piste cyclable et des trottoirs seront créés. A noter également la création d'un bassin de rétention sous les voies afin de prévenir les risques d'inondations du secteur. Pendant la période des travaux, l'espace réservé à la circulation à double sens sur cet axe très fréquenté sera réduit et des problèmes de problèmes de circulation sont à prévoir. Nous encourageons donc fortement les gonnessiens à dévier leur itinéraire.

EMPLOI

La Ville recrute des ASVP

La ville recrute des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). L'ASVP fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance, il constate les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques), participe à des missions de prévention sur la voie publique, aux abords des établissements scolaires et des autres bâtiments et lieux publics et assure une médiation préventive dans les espaces publics.



Trois nouvelles recrues ont déjà intégré le poste de police municipale au cours du mois février.

Pour postuler, envoyer votre candidature à :

M. Le Député-Maire Jean-Pierre BLAZY
DRH - 66 rue de Paris - BP 10 060
95 503 GONESSE CEDEX

SANTÉ

Sensibilisation au dépistage du cancer

Une matinée de sensibilisation et d'information sur le dépistage du cancer colorectal à destination des personnes âgées de plus de 50 ans est organisée le 15 mars à 10h à la Maison intergénérationnelle. L'intervention organisée par l'Atelier Santé Ville sera animée en partenariat avec la responsable prévention de la Ligue contre le cancer et un médecin coordonnateur du dépistage de la Prévention et santé en Val d'Oise.

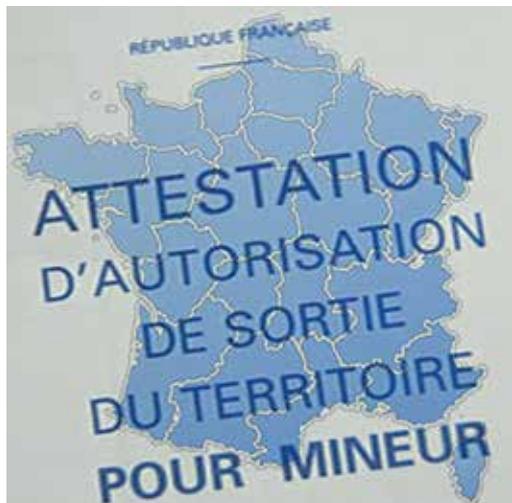


ENVIRONNEMENT

Mauvaises herbes sur les trottoirs

Avec la mise en œuvre de la Loi Labbé qui interdit l'usage de produits phytosanitaires dans l'espace public, le désherbage des trottoirs va être plus difficile. Des entreprises privées ont été missionnées pour réaliser ce travail. Elles utilisent des produits qui ne sont pas interdits par la réglementation. Cependant, leur action ne suffit pas pour désherber l'ensemble des trottoirs. De plus, les trottoirs devant votre propriété sont de votre responsabilité. Ce désherbage manuel doit donc être réalisé par vos soins.





CITOYENNETÉ

L'aurotisation de sortie du territoire revient

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Afin de pouvoir sortir du territoire, le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Le formulaire à remplir pour obtenir ce document est accessible sur le site www.service-public.fr

Aucune démarche en mairie n'est nécessaire.

ENQUÊTES PUBLIQUES...

...sur le projet du 14 rue Emmanuel Rain

Le projet situé au 14 rue Emmanuel Rain (dans le secteur Nord du centre-ville, à proximité de l'ancien hôpital) initié par la Ville nécessite au préalable une enquête publique pour laquelle tous les citoyens sont invités à donner leur avis, du lundi 20 février au vendredi 17 mars inclus. L'objectif est de réaliser une opération immobilière d'accession sociale à la propriété après démolition du bâtiment sur rue (cf. photo) et cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux Bureaux du Parc – 66 rue de Paris, les :

Mercredi 1er Mars 2017 de 13h30 à 16h30 / Vendredi 10 Mars 2017 de 13h30 à 16h30 / Vendredi 17 Mars 2017 de 9h à 12h

Pendant toute la durée des enquêtes, le dossier et les documents qui y sont joints, seront consultables à l'accueil des bureaux du Parc.

Vous pourrez formuler vos observations sur le registre d'enquête.

Toutes remarques et questions concernant l'enquête pourront être formulées auprès du secteur Urbanisme, en charge du projet, par téléphone au 01 34 45 11 26, 01 34 45 11 85 ou sur urbanisme@mairie-gonesse.fr

...sur la construction d'un nouveau puits de Géothermie à Villiers-le-Bel

Une enquête publique a été ouverte en Mairie de Villiers-le-Bel sur la construction d'un nouveau puits de géothermie à Villiers-le-Bel depuis le 20 février et se terminera le 22 mars. Vous pourrez consulter le dossier de ce projet en Mairie de Villiers-le-Bel. Un registre est également disponible sur lequel vous pouvez donner votre avis sur l'utilité de ce nouveau puits. Vous pourrez également aux trois permanences du commissaire enquêteur qui auront lieu au mois de mars, le 4 mars et le 15 mars de 9h à 12h et le 22 mars de 14h30 à 17h30. Le dossier est également consultable sur le site de la préfecture du Val d'Oise.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

30 novembre: OKETEN Manuel

05 décembre: ACHOUI Anass

05 décembre: PANCAREKEN Aliya

05 décembre: BONNET Camille

05 décembre: ILIAS Hajar

06 décembre: DOS SANTOS RADENAC Viktor

06 décembre: GOURSAUD BENSMILI Ines

07 décembre: PADDA Gurjazz

07 décembre: RIQUIER Hana

08 décembre: NDOUTA OMBIONO Suzanne

09 décembre: MICHEL Naïs

10 décembre: THARSAN Akishana

15 décembre: MYSAY Faty

16 décembre: BICKOUD Ilyanah

19 décembre: JANSEN Léa

19 décembre: JANSEN Alicia

19 décembre: JANSEN Eva

20 décembre: TAI Zayne

20 décembre: TAI Sakinah

22 décembre: BELHADROUF Hanna

22 décembre: DUBOIS Laurie

24 décembre: BOUZAÏD Nino

26 décembre: BOUABDALLAH Ibrahim

27 décembre: SADIQ Azaan

28 décembre: ATHYS Maël

29 décembre: RAJA Mehreen

MARIAGES

13 janvier: KARTOUT Awad et BENTAMEUR Hajer

DÉCÈS

25 décembre: BAULY Marie-France

28 décembre: GOTTE Louis

28 décembre: ANDRES née PEREZ Esmeralda

30 décembre: DUMONT née LAPCZUK Marie

06 janvier: GONEL Jean

08 janvier: FRETTEL née PERRINEL Raymonde

10 janvier: BREYNE née JANIAK Janina

11 janvier: TRAORÉ Ousmane

13 janvier: LEBRUN Bernard

15 janvier: JOINCT née PRIMOT Annick

17 janvier: COUE Christian

18 janvier: VIALLOUX née CONSTANT Marie

18 janvier: BIBAS née PICOLOT Geneviève

21 janvier: RAVENEL René

22 janvier: CLÉMENÇON Serge

23 janvier: EXEARD Synvilia

24 janvier: PERRIN Georges

24 janvier: HUYNH Dominique

29 janvier: HUA née LIEU Quyen



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 6 MARS

- Betteraves en salade
- Salade de haricots verts
- **Bœuf Mironton**
- **Pavé de poisson mariné au citron (colin au hoki)**

Riz créole

Fromage blanc sucré ou aux fruits

Fruit de saison

MARDI 7 MARS

- Carottes râpées
- Chou rouge râpé
- **Gratin de pommes de terre aux lardons façon tartiflette**
- **Pavé du fromager**

Pommes de terre à la crème

- Rondelé nature
- Cotentin nature

Compote de fruits ou de poires

MERCREDI 8 MARS

- Rillettes et cornichons
- Rillettes de la mer
- **Médailon de merlu sauce cubaine**
- **Emincé de poulet sauce indienne**

- **Boulgour pilaf**
- **Carottes braisées**

- Camembert
- Tomme blanche

Fruit de saison

JEUDI 9 MARS

Potage Dubarry (potage au chou fleur)

- **Filet limande sauce provençale**
- **Steak haché au jus**

- **Purée pommes de terre épinards maison**

- Fol épi
- Saint nectaire

Salsa aux pêches (fromage blanc, compote de pêches)

Fromage blanc, compote de pomme banane et spéculoos

VENDREDI 10 MARS

- Céleri rémoulade
- Salade de mâche à la mimolette
- **Burger de veau à l'échalote**
- **Paupiette de saumon sauce crème**

Ratatouille

Gâteau au caramel et chantilly

LUNDI 13 MARS

- Concombre en salade
- Radis et beurre
- **Filet de hoki pané (frais) et citron**
- **Cordon bleu**

Pommes vapeur à la ciboulette

- Saint môret
- Fromage fondu Président

- Poire au chocolat
- Ananas au sirop à la noix de coco

MARDI 14 MARS

- Taboulé au boulgour
- Salade de blé provençale

- **Sauté de bœuf aux pruneaux**
- **Filet lieu noir sauce normande**

Petits pois et carottes

Petit suisse aux fruits ou sucré

Fruit de saison

MERCREDI 15 MARS

Potage poireaux pommes de terre

- **Emincé de dinde aux oignons**
- **Fricassée colin saumon sauce dieppoise**

Courgettes et riz

- Edam
- Tomme noire

Liégeois au chocolat ou à la vanille

JEUDI 16 MARS

Salade façon césar

- **Cheese burger**
- **Fish burger**

Frites et ketchup

Milk Shake framboise Oréo

VENDREDI 17 MARS

Friand au fromage

- **Penne à la carbonara**
- **Penne tandoori (haricots rouges, oignons, carottes, navets, poireaux, épice tandoori)**

- Carré de l'est
- Brie

Fruit de saison

LUNDI 20 MARS

- Salade frisée et croûtons
- Endives au noix
- **Axo de bœuf**
- **Bolognaise au thon**

Riz créole

Yaourt nature sucré ou aromatisé

Fruit de saison

MARDI 21 MARS

- Concombre en salade
- Chou blanc aux raisins
- **Nuggets de volaille**
- **Pavé du fromager**

Epinards à la crème

Crème dessert vanille ou caramel

Petits beurre

MERCREDI 22 MARS

Potage pommes de terre & potiron

- **Omelette au fromage**
- **Sauté de porc aux oignons**

Haricots verts persillés

- Cantal
- Saint Paulin

Fruit de saison

JEUDI 23 MARS

- Lentilles au thon et Saint Morêt
- Salade des alpages

- **Filet de hoki aux crevettes**
- **Poulet rôti au jus**

Gratin de Crécy (carottes, pommes de terre, béchamel)

- Coulommiers
- Bûchette mi-chèvre

Compote pomme ananas ou de poires

VENDREDI 24 MARS

- Céleri rémoulade
- Courgettes rapées
- **Sauté de veau aux olives**
- **Steak haché de thon sauce curry**

Rôstis de légumes

- Brebis crème
- Petit Louis

Tarte chocolat caramel

LUNDI 27 MARS

Salade de tomates au chèvre

- **Escalope de porc sauce diable**
- **Filet de colin meunière (frais)**

Lentilles au jus

- Fromy
- Rondelé nature

- Cocktail de fruits au sirop
- Abricots au sirop

MARDI 28 MARS

- Crêpe au fromage
- Crêpe aux champignons
- **Burger de veau sauce forestière**
- **Pané de blé fromager épinards**

Purée pommes de terre carottes

- Camembert
- Bleu

Fruit de saison

MERCREDI 1ER MARS

- Salade colorée (iceberg, radis rondelle et maïs)
- Champignons émincés à la crème ciboulette

- **Chicken wings**
- **Pépites de colin pané**

Brocolis

Fromage blanc sauce fraise

Cigarettes russes

JEUDI 2 MARS

- Salade chou chou
- Mâche et carottes
- **Rôti de bœuf sauce bordelaise**
- **Poisson blanc gratiné au fromage (hoki ou colin)**

Courgettes à l'ail

Yaourt nature sucré ou aromatisé

- Tarte aux prunes
- Tarte grillée aux pommes

VENDREDI 3 MARS

- Roulade de volaille aux olives et cornichons
- Terrine de poisson blanc & mayonnaise

- **Lasagnes au saumon**
- **Lasagnes à la bolognaise**

- Montboissier
- Edam

Fruit de saison

Groupe socialiste et apparentés

FIN DU MANOIR D'ORGEMONT

Acquis par la Ville en 1977, le Manoir d'Orgemont a accueilli des activités culturelles jusqu'en 1996, date à laquelle il a dû être fermé pour sa dangerosité. De nombreux Gonessiens se souviennent d'avoir fréquenté cet ancien centre pour y pratiquer diverses activités artistiques.

Initialement l'équipe municipale avait pour projet de réhabiliter le bâtiment et d'y installer le 4ème centre socio-culturel dont le centre ancien est dépourvu.

Depuis de nombreuses années la Ville avait lancé plusieurs études de faisabilité. Mais compte tenu de l'état du bâti, l'opération était trop lourde à réaliser. Le coût de l'opération était évalué à 2,5 millions d'euros pour renforcer les fondations par injection de béton liquide, traiter les fissures sur les façades et sur les murs porteurs, changer la charpente vermoulue et refaire la toiture, détruire et reconstruire tous les planchers intérieurs, les bois étant attaqués par les champignons et les structures métalliques corrodées.

C'est pourquoi face au coût prohibitif de sa restauration pour les finances communales, aux risques d'effondrement d'une partie de la façade ou de la toiture, au squattage régulier des lieux, nous avons dû nous résoudre à démolir ce bâtiment. C'est avec regret que cette décision a été prise mais elle était nécessaire. A la place la Ville réalisera un espace vert complémentaire au parc et la mise en lumière du pigeonnier d'Orgemont, qui est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

L'équipe municipale, autour du député-maire, est très attachée à la sauvegarde du patrimoine historique et les nombreux travaux effectués en centre-ville pour valoriser l'existant et conserver son cachet, le prouvent. En 2017, ces actions de préservation se poursuivent avec une nouvelle phase de réhabilitation de l'église St Pierre, St Paul, la fin de la reconstruction du mur de clôture et du colombier de Coulanges, la réfection du pigeonnier de Garlande et la création d'une place publique et d'un nouveau quartier autour, l'aménagement de la Maison St Christophe pour y implanter l'école de musique, la rénovation du 51/55 rue de Paris...

Quant au 4^e centre socio-culturel, le projet continue, les élus et les services travaillent sur un projet de préfiguration, une nouvelle localisation et une ébauche de projet social.

Groupe communiste et républicain

L'AVENIR DE GONESSE

Réussir l'avenir des gonessiens dans le Grand Paris constitue un chapitre important du projet municipal 2014-2020.

C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de la récente publication au journal officiel du décret déclarant d'utilité publique la construction de la ligne 17 du métro du Grand Paris Express qui desservira la gare déjà actée dans le projet de territoire.

La réalisation de cette infrastructure améliorera considérablement l'offre de transports collectifs à l'échelle de toute l'Île-de-France et dont les gonessiens pourront bénéficier directement. Mais nous réaffirmons que cette ligne 17 ne doit pas se réaliser au détriment du barreau ferré de Gonesse entre les lignes B et D du RER. Il permettrait pourtant aux habitants de Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Arnouville, Gonesse, Pierrefitte, Stains, Goussainville, Louvres...d'avoir un accès direct vers Roissy.

C'est un projet soutenu par toutes les collectivités du Val-d'Oise : La Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, le Conseil départemental du Val-d'Oise, les Conseils municipaux de toutes les communes voisines. Cette ligne ferroviaire transversale est nécessaire pour donner au Nord de l'Île-de-France l'accès aux nouveaux emplois de la plate-forme aéroportuaire de Roissy Charles-De-Gaulle et du futur Triangle de Gonesse. Nous sommes obligés de constater que le BHNS ne remplit pas complètement cette mission. L'action doit s'amplifier pour contraindre l'État et la Région à s'exprimer clairement sur ce dossier qui est inscrit au contrat de plan État-Région en cours d'élaboration. Cette déclaration d'utilité publique officialise juridiquement l'urbanisation du Triangle de Gonesse qui constitue l'un des principaux sites de développement de la région.

Le projet Europa city (80 hectares sur les 250 du Triangle) est innovant, attractif et permet de tirer notre territoire vers le haut. Ce territoire qui profite d'une situation géographique exceptionnelle entre Paris et l'aéroport Charles-De-Gaulle devrait bénéficier d'une équation environnementale forte.

Souhaitons que ce projet d'avenir donne la priorité à un équilibre entre développement urbain, économique et préservation de l'agriculture. Sa mise en œuvre devra jouir d'une équation environnementale forte grâce aux énergies renouvelables sollicitées et aux consommations allégées.

Le choix de notre groupe est clair : réussir l'avenir des gonessiens dans le Grand Paris du XXI^e siècle.

Agir pour Gonesse

Un budget opaque :

Le budget primitif principal présenté lors du Conseil Municipal du 30/01/2017 se monte à 63,5 millions €, dont 45,6 millions € sont destinés uniquement au fonctionnement de la Ville. Nous notons que celui-ci est supérieur de 20%, soit 1 558€ par habitant au lieu de 1 284€ par personne pour une Ville comparable à Gonesse. La majorité municipale « socialo-communiste » administre la Ville plus particulièrement grâce aux subventions (départementale, régionale, de l'état, de l'Europe, ...) ainsi qu'avec les recettes fiscales, sans prendre en compte les aléas économiques, malgré nos mises en garde répétées. Nous constatons et déplorons avec regret avoir encore une fois avoir eu raison. La baisse constante des dotations de l'état depuis plusieurs années a été l'excuse fallacieuse pour la majorité municipale afin d'augmenter nos impôts locaux (Taxe Foncière +16%). Elle ne tient même pas compte de la crise économique qui perdure depuis plusieurs années, ni des recettes fiscales des entreprises en difficulté. La majorité municipale se targue de vouloir terminer ses investissements en cours pour justifier ces augmentations d'impôts. Elle reconnaît enfin que pour les réaliser un emprunt d'au moins 4 millions € sera nécessaire pour équilibrer le budget. Hors la majorité municipale, comme chaque année, se garde bien d'indiquer que pour obtenir un équilibre budgétaire, il faut prévoir des recettes complémentaires. Celles-ci doivent apparaître en produits de cessions pour un montant de 3 millions €. Pour mémoire, en 2015, cette somme était de 1,3 millions €, puis elle est passée en 2016 à 2,7 millions €. Si cet équilibre financier n'était pas atteint, il faudrait emprunter 3 millions € supplémentaires. Cela porterait la dette de la Ville à 40 millions €.

Commerces :

Depuis des années, le député et maire préempte des commerces. De plus, il le fait à des prix exorbitants, et cela grâce à l'argent des contribuables. Nous avons réclamé d'ailleurs à plusieurs reprises le bilan financier, mais sans succès, hélas. A l'évidence, faire des économies pour la Ville et tenir une saine gestion des budgets ne semblent pas être une priorité pour le député et maire. Ainsi, l'ancien restaurant « La Cuisine » a été préempté il y a plus de 3 ans. Ce commerce est d'ailleurs toujours fermé. Par contre, le loyer reste à la charge de la Ville ou plutôt des contribuables. Quel comble ! Et cela pour la bagatelle de près de 1 600€ par mois, soit 57 600€ à ce jour. Disons : « Bravo et merci » à l'équipe de la majorité « socialo-communiste » pour leur incompétence. Souvenons-nous aussi de cet autre dossier, s'il en faut un : le restaurant « La Bonne Crêpe ». Ce fonds de commerce a été fermé depuis de nombreux mois. « France Domaine » l'avait estimé à seulement 28 000€. Mais le député et maire l'avait alors acheté 110 000€. A l'époque, nous avions dénoncé ce rachat inutile, mais comme toujours sans succès ! Bien sûr, nous avions voté contre cette dépense inutile. Cédric SABOURET, élu de la majorité mais aujourd'hui exclu de cette dernière avait en commission désapprouvé ce rachat. Mais en séance plénière du Conseil Municipal, il avait fait volte-face. Quel art « de retourner sa veste » !

« Parc municipal » :

Malgré nos demandes répétées, encore une fois nous sommes toujours dans l'attente du budget prévisionnel concernant ce dossier. Ce projet prévoit d'implanter un Parc municipal, sur l'ancienne décharge de la Ville recouverte de terre, ressemblant à une « montagne » de plusieurs mètres de haut. Dans le sous-sol sont dissimulés des milliers de tonnes d'ordures diverses. Ce site n'est même pas décontaminé et de plus des gaz toxiques s'échappent depuis longtemps. Ce parc « idyllique » se situe à l'entrée Nord de la Ville, proche de la zone industrielle !

Gonesse Bleu Marine

Le groupe Gonesse Bleu Marine s'est opposé à l'adoption du budget primitif lors de la séance du Conseil municipal en janvier dernier. Pour au moins deux raisons.

Il est d'abord hors de question de cautionner localement la politique d'austérité budgétaire pratiquée nationalement par les amis politiques du député-maire Jean-Pierre Blazy : en diminuant drastiquement les dotations aux collectivités territoriales, pour équilibrer le budget de l'Etat, le gouvernement socialiste se plie d'année en année à la discipline de fer imposée à tous les pays européens, à Bruxelles, par la chancelière Merkel. Cette logique comptable, marquée en France du sceau du libéralisme triomphant, produit une situation économique récessive, accentue la précarité sociale et accélère le démantèlement de nos services publics.

Gonesse Bleu Marine n'entend pas ensuite prêter main forte à un exécutif municipal qui tente désespérément de faire croire au respect de ses engagements auprès des Gonessiens. Alors que nous sommes en période de disette budgétaire et que la maîtrise des recettes en provenance des entreprises nous échappe désormais au profit de la communauté d'agglomération-Roissy Porte de France, la municipalité socialiste voudrait nous faire croire que l'on peut faire toujours plus avec de moins en moins d'argent. La vérité est toute autre : le niveau de service rendu en fonctionnement par un personnel communal méritant sera inévitablement de moindre qualité et les ambitions de la ville en matière d'investissement seront, au prix de surcroît d'un endettement considérable, revues à la baisse à coup sûr, par l'étalement, le report ou l'annulation d'opérations programmées.

La solution à cette impasse n'est pas strictement gonestienne. La France doit retrouver enfin la maîtrise de ses choix budgétaires afin, notamment, de ne pas asphyxier financièrement les leviers de l'action publique que sont les collectivités locales. L'échelon communal doit être replacé au cœur du dynamisme économique, social et culturel des territoires, ce qui impose ainsi de reconsidérer en profondeur une réforme territoriale autoritaire et technocratique menée ces dernières années en dépit du bon sens. Tel est l'enjeu du double scrutin qui conduira nos compatriotes, lors des élections présidentielles et législatives de cette année, à doter notre pays de personnalités neuves, animées par une volonté puissante et authentique de redresser enfin la France.

Tels sont nos vrais défis politiques que la municipalité socialiste de Gonesse s'applique constamment à dissimuler. De ce point de vue, les débats qui ont précédé l'adoption du budget municipal, en janvier dernier, auront été ainsi révélateur d'un certain état d'esprit qui domine au sein de l'exécutif communal : enfumer les Gonessiens plutôt que leur tenir un langage de vérité....

Elu écologiste

"On aimerait que tout le monde au PS pense comme Hamon"

"C'est un imaginaire politique qui correspond à celui que défend EELV depuis longtemps", résume le patron des Verts David Cormand. L'engouement est tel que d'anciens candidats à la primaire d'EELV, pourtant farouches défenseurs d'une candidature écolo autonome en 2017, n'hésitent pas à soutenir explicitement le candidat Hamon.

Compliments désintéressés ou peau de banane glissée sous les pieds du vainqueur de la primaire écolo Yannick Jadot? Rompu aux jeux de croches-pattes internes qui ont fait la réputation d'EELV, l'eurodéputé n'est pas naïf. "Ceux qui ont colporté la rumeur que Jadot voulait se ranger derrière le PS pendant la primaire sont les mêmes qui laissent penser qu'il faudrait désormais se ranger derrière Hamon", tacle un soutien de l'ancien de Greenpeace. Cela n'empêche pas Yannick Jadot de saluer à son tour le positionnement "incontestablement" écologique du candidat Hamon.

Il faut dire que l'ancien ministre bénéficie de la comparaison avec ses principaux adversaires. "Les autres sont d'accord sur le nucléaire, le diesel, Notre-Dame-des-Landes... Donc les autres sont quand même terriblement dans le vieux monde, ce monde qui veut plutôt défendre et financer l'économie du passé plutôt que d'investir dans le nouveau monde, et construire des ruptures", résume le candidat d'EELV.

Homme du 49-3 et de Notre-Dame-des-Landes, Manuel Valls est persona non grata chez les écologistes. Candidat surprise, Vincent Peillon interroge. Et rares sont les écolos convaincus par le virage d'Arnaud Montebourg, défenseur du gaz de schiste et de la filière nucléaire pendant le quinquennat. "On aimerait que tout le monde au PS pense comme Hamon. Montebourg, dès qu'il parle, on dirait qu'il fait un sketch", raille Alexis Braud, bras droit de Yannick Jadot. "Montebourg, c'est la vieille gauche socialiste teintée de souverainisme", renchérit David Cormand.

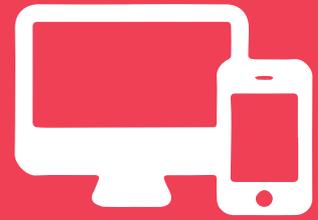
Perçu comme "sincère" par EELV, Benoît Hamon a fait de sa conversion un axe stratégique dans la primaire. "Sa candidature a été conçue comme un point de rassemblement de toutes les sensibilités de la gauche. Notre pari, c'est que la participation dépassera les seuls rangs de l'appareil socialiste", défend son porte-parole le député PS Régis Juanico. Autre atout de la candidature Hamon saluée par les écologistes: une humilité affichée rompant avec la tradition hégémonique du PS et l'agressivité de la campagne hors-parti de Jean-Luc Mélenchon. "L'attitude de Benoît Hamon change tout. D'un côté, vous avez des excités autour d'un gourou qui vous traitent de minable, de l'autre vous avez un mec humble qui dit 'j'ai changé', salue un cadre d'EELV.

Après un quinquennat marqué par la ligne sociale-libérale incarnée par Manuel Valls, le programme Hamon mise justement sur le social pour courtiser aussi la part de l'électorat communiste peu convaincue par Jean-Luc Mélenchon et qui pourrait se déplacer en nombre à la primaire. "Le centre de gravité de la véritable alternative de gauche, c'est Benoît Hamon. Si c'est bien tout le peuple de gauche qui vote à la primaire, il peut faire la surprise", pronostique le numéro un d'EELV David Cormand.

Problème: ce sursaut de participation n'a rien d'une évidence tant le scrutin est plombé par les mauvais sondages qui placent le vainqueur de la primaire (quel qu'il soit) derrière Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon. Et le vieil appareil socialiste n'a lui toujours pas fait sa mue anti-productiviste. Le hamoniste Régis Juanico se veut confiant: "les productivistes sont de moins en moins nombreux au PS. La loi sur la transition énergétique et la COP21 sont passés par là".

"Il ne faut pas raisonner en terme de parts de marché. Ce qui compte dans une élection, c'est la dynamique. Plus l'écologie est mise en avant, plus ceux qui tiennent un discours clair sur le sujet en bénéficieront", parie David Cormand pour qui "le pire serait qu'on ne parle pas du tout d'écologie à la présidentielle". "Quand on est écolo, on ne peut que se féliciter que nos idées soient portées par le plus grand nombre", confirme Alexis Braud non sans pointer le décalage "irréconciliable" entre Benoît Hamon et ses concurrents. D'où les appels insistants adressés au député des Yvelines à rejoindre la campagne EELV en cas de défaite fin janvier. "Le véritable clivage se situe entre les productivistes et les non-productivistes. La recomposition politique qui s'annonce se fera là-dessus".

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les
comptes-rendus des
précédents Conseils
Municipaux
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
lundi 27 mars
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de
Gonesse. **Directeur de la publication:**
Jean Pierre Blazy. **Directeur de la
communication:** Romain Eskenazi.
Rédaction et secrétariat de rédaction:
Romain Eskenazi, Pierre Tenaud,
Léa Peset.
Maquette: Pierre Cliquet
Photos: Ville de Gonesse
Photo de couverture: Thomas Clément
Photogravure et imprimerie: RPG.
Administration: Service communication,
Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060
95503 Gonesse Cedex.
Tél.: 01 34 45 11 67 (service communication).
ISSN: 1257 0621.
Si vous ne recevez pas le Gonesisien ou
que vous constatez une irrégularité dans
sa distribution, vous pouvez le signaler
directement à notre distributeur, la
société Champar, au numéro vert suivant :
0 800 07 12 50.

Opération

quartier propre

1 jour = quartier

**AVEC LES AGENTS
MUNICIPAUX
PARTICIPEZ AU
NETTOYAGE DE
VOTRE QUARTIER**

Désherbage des trottoirs
Evacuation des dépôts sauvages
Balayage et ramassage
des petits déchets.



Connaître les dates pour votre quartier : 01 34 45 19 56 / 19 52

